

Grade: Bachelier ès sciences (B.Sc.)**Crédits: 90**

Présentation

En bref

Ce programme de 90 crédits offre une formation spécialisée en kinésiologie.

Le kinésologue est un intervenant de la santé qui utilise l'exercice physique et l'éducation dans son travail. Ses interventions systématiques sont destinées à remédier à des troubles fonctionnels de nature musculosquelettique, métabolique, neurophysiologique, respiratoire, cardiovasculaire et psychomotrice. Dans l'exécution de l'intervention, il est amené à appliquer de multiples techniques et approches axées sur le mouvement (à titre d'exemple l'étirement et le renforcement musculaire).

Le kinésologue s'appuie sur la motricité, les moyens physiques (appareillages simples et complexes, activités motrices dans différents environnements) et l'éducation pour favoriser le développement des qualités physiques ou leur retour à un niveau optimal au besoin.

Objectifs du programme

Ce programme vise la formation d'intervenants compétents dans l'offre des services d'activités physiques orientés vers la promotion de la santé et la prévention primaire et secondaire et la préparation à la performance humaine.

A ces fins, le programme se fonde sur la maîtrise d'un ensemble de connaissances théoriques, empiriques et méthodologiques associées aux sciences de l'activité physique. Il assure en même temps le développement d'habiletés et d'attitudes propres à satisfaire les exigences d'une intervention professionnelle adaptée aux besoins des clientèles et milieux qui font appel à des services spécialisés dans le domaine de l'activité physique préventive et de préparation à la performance sportive.

Au terme de son programme, le futur intervenant aura acquis une formation scientifique multidisciplinaire et une préparation professionnelle polyvalente qui lui permettra, soit de poursuivre des études supérieures, soit d'œuvrer de façon autonome dans l'un des secteurs suivants : conditionnement physique chez des clientèles asymptomatiques, activité physique en milieu de travail, activité physique chez les personnes âgées, conditionnement physique chez certaines clientèles de sujets symptomatiques (cardiaques, obèses, clientèles affectées par des maux de dos, par le stress ou autres problèmes de santé pouvant être améliorés par l'activité physique), gestion en milieu d'activité physique, recherche appliquée en milieu industriel ou institutionnel et préparation physique des athlètes sportifs et de certains métiers physiquement exigeants.

Avenir : Carrière et débouchés

Débouchés potentiels :

- Clientèle privée (profession libérale);
- Cliniques privées;
- Entraîneur personnel;
- Centres sportifs;
- Services spécialisés au niveau d'une commission scolaire ou d'un centre de réadaptation;
- Programme de promotion de la santé;
- Organismes gouvernementaux;
- Résidences pour personnes âgées;
- Polycliniques médicales, cliniques de médecine du sport;
- Centres de santé et de services sociaux (CSSS);
- Fédérations sportives provinciales ou fédérales;
- Enseignement collégial (Chaque collègue a sa propre politique d'engagement. Il est possible que certains collèges exigent une formation complémentaire en pédagogie).

Atouts UQTR

Le programme présente la particularité d'offrir un externat en milieu d'intervention d'une durée de quatre mois consécutifs et d'une valeur de neuf crédits. L'externat permet à l'étudiant une expérimentation active des connaissances acquises et des modes d'intervention relatifs à sa profession dans le cadre d'un milieu de travail. Selon le milieu d'intervention choisi, l'externat permet à l'étudiant de se donner un profil de formation plus personnel. L'externat peut se dérouler en milieu d'application professionnelle où l'étudiant développe ses habiletés d'intervention dans ce milieu ou encore il peut se dérouler en laboratoire où l'étudiant se familiarise avec les activités de recherche spécifiques au laboratoire.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 100 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) intégré en sciences, lettres et arts ou l'équivalent;

OU

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou l'équivalent;

OU

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ET avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou son équivalent avant l'admission :

Biologie humaine (objectif 022V)

Base universitaire

Avoir réussi au moins quinze crédits dans un programme universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 sur 4.3, satisfaire à la base collégiale ou l'équivalent, et avoir réussi le cours de niveau collégial Biologie humaine (objectif 022V) ou l'équivalent.

Base expérience

Être âgé d'au moins vingt et un ans, avoir œuvré en activité physique dans les milieux scientifiques, de la santé ou de la gestion

des équipements sportifs pendant au moins deux ans ou l'équivalent (environ 1 500 heures) et avoir réussi le cours de niveau collégial Biologie humaine (objectif 022V) ou l'équivalent.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience.

L'expérience en tant qu'athlète ne peut être substituée à l'expérience exigée en tant que professionnel en activité physique.

Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

ET

Avoir réussi des cours en biologie humaine.

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Pour connaître le test de français à l'admission qui s'applique à votre situation, veuillez consulter le lien suivant : [Tests de français](#).

Modalités de sélection des candidatures

La répartition des places entre les candidats collégiens, les candidats universitaires et les candidats avec expérience est la suivante :

Candidats collégiens : 75 places

Candidats universitaires 16 places

Candidats avec expérience : 9 places

Sélection des candidats :

Candidats collégiens :

Dossier scolaire : 100%

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement par ordre décroissant, jusqu'à ce que toutes les places pour la catégorie des candidats collégiens soient comblées.

Candidats universitaires :

Dossier scolaire : 100%

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire (en %) par rapport à celui du collège est égale au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par deux (2).

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement par ordre décroissant, jusqu'à ce que toutes les places pour la catégorie des candidats universitaires soient comblées.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (87 crédits)

ANI1028	Anatomie générale et du membre inférieur
ANI1029	Anatomie du membre supérieur, du tronc et du cou (2 crédits) (ANI1028)
CIS1001	Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
CIS1002	Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
CIS1003	Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
EPK1022	Physiopsychologie du comportement moteur (ANI1029)
EPK1201	Intervention en kinésiologie et populations symptomatiques (EPK1227; PPK1061)
EPK1203	Activité physique adaptée à la personne âgée (PPK1057; PPK1037)
EPK1205	Principes, méthodes et outils de recherche en kinésiologie
EPK1216	Méthodes et planification de l'entraînement personnel et sportif (EPK1227)
EPK1226	Évaluation de la condition physique et des habitudes de vie en kinésiologie (PPK1068)
EPK1227	Initiation à l'intervention en kinésiologie et conditionnement physique (EPK1229)
EPK1229	Cinésiologie en kinésiologie (2 crédits)
PPK1037	Les muscles : bilan fonctionnel et anomalies posturales (EPK1229; ANI1029)
PPK1057	Croissance, développement, vieillissement et kinésiologie
PPK1061	Prévention et gestion des problèmes métaboliques en kinésiologie (EPK1226; PPK1072)
PPK1063	Contexte professionnel en kinésiologie (2 crédits)
PPK1068	Physiologie de l'exercice en kinésiologie I
PPK1069	Biomécanique en kinésiologie (EPK1229)
PPK1070	Nutrition appliquée à la kinésiologie (PPK1068)
PPK1071	Sécurité, traumatologie et premiers soins en kinésiologie (EPK1229; ANI1028; ANI1029)
PPK1072	Physiologie de l'exercice en kinésiologie II (PPK1068)
PPK1077	Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie (EPK1226; EPK1227; PPK1063; PPK1085)
PPK1079	Externat en kinésiologie (9 crédits) (PPK1077)
PPK1084	Exercices thérapeutiques (EPK1227; PPK1037)
PPK1085	Communication et counseling en activité physique et performance humaine
PPK1086	Promotion et implantation de l'activité physique
PPK1087	Techniques et technologies avancées en préparation physique (EPK1227)
PPK1088	Stage clinique en kinésiologie (PPK1077; PPK1084; PPK1061)
PPK1089	Gestion de la kinésiophobie en contexte d'activité physique (EPK1022)

Cours optionnels (3 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants (3 crédits).

ADM1082	Initiation à l'entrepreneuriat
PHL1011	Pharmacologie appliquée à la kinésiologie (PPK1072)
PIC1002	Projet d'intervention dans la communauté - 1 trimestre
PPK1042	Éducation physique adaptée
PPK1062	Projet de fin d'études

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Au moment de s'inscrire au cours PPK1062 Projet de fin d'études, l'étudiant devra avoir :

- une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,3,
- déterminé son projet par écrit et
- un superviseur acceptant de l'encadrer.

Pour s'inscrire au cours PPK1077 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie, l'étudiant doit avoir complété vingt-six crédits du programme, dont les cours préalables, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3. La priorité sera accordée aux étudiants ayant obtenu le plus de crédits dans le cadre de leur programme.

Pour s'inscrire aux cours PPK1088 Stage clinique en kinésiologie et PPK1079 Externat en kinésiologie, l'étudiant doit avoir complété soixante crédits du programme, dont les cours préalables, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3.

En cas d'échec, les cours PPK1077 Stage d'initiation à l'intervention clinique en kinésiologie, PPK1088 Stage clinique en kinésiologie et PPK1079 Externat en kinésiologie ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur du comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité appelé Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage. Selon la recommandation dudit comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité d'évaluation est finale et sans appel.

Soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire : vous devez fournir, (au plus tard le 1^{er} décembre de votre première année d'études en kinésiologie), un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) pour professionnel de la santé. Par la suite, les étudiants seront tenus à maintenir une certification valide tout au long du programme, et ce, à leurs frais.

Notez que les cours uniquement en ligne ne sont pas acceptés. Exceptionnellement, les cours hybrides sont acceptés (partie théorique en ligne, suivi de la partie pratique en personne).

Le certificat pour professionnel de la santé doit être accordé, ou officiellement reconnu, par l'un des organismes suivants :

- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada
- Croix Rouge canadienne
- Ambulance Saint-Jean
- Premiers Soins-Général/Société de sauvetage du Québec

Tout(e) étudiant(e) n'ayant pas remis une attestation valide de formation en réanimation cardiorespiratoire à la date limite fixée s'expose aux conséquences suivantes :

- Désinscription du cours (EPK1226, PPK1077, PPK1079 ou PPK1088). L'étudiant(e) devra donc effectuer son stage à une date ultérieure lorsqu'il ou elle remettra sa preuve de certification. Selon la durée du retard, les stages pourraient être reportés d'une année.

- Au moment du processus d'assignation pour les stages, l'étudiant(e) se verra attribuer un stage après l'assignation de toutes celles et ceux ayant respecté les délais et exigences.